

le fait que cet immense réveil commercial et industriel ne s'est manifesté que depuis que le parti libéral est au pouvoir ? Il y a quatre ou cinq ans les affaires, dans la ville de Montréal, étaient à l'état languissant ; le nombre des faillites était alarmant ; la petite et la grande navigation déperissaient, notre grand port était presque désert durant la saison de navigation. Nos manufactures chômaient souvent ; mais aussitôt après la mise à exécution de la politique du gouvernement, notre commerce a augmenté d'une façon prodigieuse, les faillites ont diminué d'un quart, et il a fallu incessamment se mettre à l'œuvre pour améliorer le chenal du Saint-Laurent et agrandir notre port, afin de pouvoir accommoder le nombre toujours croissant de vaisseaux marchands qui nous viennent de toutes les parties du monde. Il nous faut bâtir des élévateurs pour le grain et des entrepôts pour les marchandises, qui vont coûter des millions, si nous voulons marcher de pair avec l'accroissement du commerce ; et, M. l'Orateur, à l'appui des faits que je viens d'énumérer, je prierais les honorables députés de lire le rapport du Board of Trade, de Montréal, qui vient d'être publié par la "Gazette," de Montréal, et le "Star." Ce rapport est signé par M. Smith, en sa qualité de président de cette corporation, un monsieur qui n'a jamais donné son appui au parti libéral, que je sache. Il est évident que la politique du gouvernement actuel a ramené la paix et la prospérité dans tout le pays.

Mais, disent certains adversaires du gouvernement, cette prospérité, qui est évidente, n'est pas due à la politique du parti libéral, mais elle est plutôt le résultat de celle du parti conservateur.

Je suis bien prêt à admettre, M. l'Orateur, que l'excellente récolte que nous avons eue l'année dernière n'est pas due à la politique du gouvernement. Mais ce n'est pas tout d'avoir une excellente, une abondante récolte, il faut encore des débouchés pour l'écouler avantageusement, il faut la vendre d'une façon rémunératrice. Je suppose que le parti conservateur ne peut réclamer comme étant le résultat de sa politique la réforme du tarif, le prolongement de l'Intercolonial, les améliorations importantes qui ont été accomplies dans le port de Montréal ainsi que dans nos canaux et nos rivières, les arrangements superbes faits avec l'Angleterre pour l'écoulement de nos produits et au point de vue de nos relations commerciales avec ce pays, l'abrogation des traités belge et allemand, les améliorations dans le département des Postes, la diminution du port des lettres, le système de réfrigérateurs établi grâce à l'initiative de l'honorable ministre de l'Agriculture (M. Fisher) destiné à faciliter l'exportation des produits de la laiterie et des marchandises d'une nature périssable, l'abrogation de la loi de franchise qui coûtait une somme énorme, et la satisfaction générale qui en

est résultée, la paix qui règne dans le pays depuis le règlement de la question des écoles du Manitoba.

Toutes ces mesures qui ont amené le résultat auquel je viens de faire allusion ont été, je crois, vivement combattues par les honorables députés de l'opposition. Je crois donc pouvoir dire que la politique générale du gouvernement a ramené la prospérité et la paix dans le pays, et que celui-ci sait lui en tenir compte.

Maintenant, je vois avec plaisir que le gouvernement a manifesté le grand intérêt qu'il prend à la classe ouvrière en adoptant une série de règlements à l'effet de forcer les grandes compagnies et ceux qui sont chargés de l'exécution des travaux publics importants, nécessitant l'agglomération de travailleurs, à mettre à effet des règles hygiéniques plus pratiques et à accorder une plus grande protection à leurs ouvriers, ce qui aura pour effet de diminuer chez eux les maladies et les accidents. S'il y a une classe de la population qui mérite d'être protégée, c'est bien celle des ouvriers et des manœuvres, parce qu'ils ont moins de moyens par eux-mêmes—peut-être est-ce dû à un manque d'éducation—de se protéger contre la mauvaise volonté ou l'ambition de ceux qui les emploient.

On se propose de créer un tribunal de conciliation pour le règlement des différends entre les maîtres et les employés, ce qui aura pour effet de faire cesser ou de diminuer les grèves qui sont toujours désastreuses pour les deux parties au litige et qui pèsent presque invariablement plus sur les ouvriers que sur ceux qui les emploient.

L'immigration a augmenté d'une manière considérable et nos terres incultes se peuplent dans toutes les parties du Canada ; et ce qui est encore plus satisfaisant, c'est que nos compatriotes reviennent, en grand nombre, s'établir parmi nous. Ceux qui ont observé attentivement les désastres causés dans nos campagnes par l'émigration de nos cultivateurs aux Etats-Unis voient avec satisfaction le mal enrayé, et les terres abandonnées retrouver leurs anciens propriétaires.

Je vois avec plaisir que l'acte des banques sera remodelé ou amendé. Les récents désastres dans certaines banques du Canada ont fait voir la nécessité d'apporter un prompt remède aux lacunes qui existent dans cette loi ; autrement la confiance dans nos institutions monétaires ira toujours de plus en plus en diminuant chez le peuple.

Il est de la plus haute importance que le creusement de nos canaux soit fait le plus tôt possible ; une grande partie de ces travaux a déjà été exécutée, mais il reste quelque chose encore à terminer, et nous serons alors en position de faire passer par la route du Saint-Laurent des centaines de millions de minots de grain qui ont jusqu'aujourd'hui pris une autre route pour atteindre la mer.